

RUGBY À 5

CHAMPIONNAT ILE DE FRANCE 18/19

RÈGLEMENT

Mise à jour au 18.03.19

Le Championnat Ile de France de Rugby à 5, qualificatif pour le Championnat de France, aura **LIEU LE SAMEDI 13 AVRIL 2019, AU STADE DU PARC 298 AVENUE NAPOLEON BONAPARTE, 92500 RUEIL-MALMAISON**

La compétition se tiendra sur l'ensemble de la journée :

- 2 catégories le matin
- 2 autres catégories l'après-midi

Vous trouverez, ci-dessous, le règlement de la compétition.

Pour vous inscrire, et sous réserve **que votre équipe ait participé, au minimum, à trois dates de la Coupe Ile de France**, il suffit de **remplir le formulaire en ligne disponible sur le site de la LIFR dans la rubrique « Actualité du Rugby à 5 »** et ce avant **le mardi 9 AVRIL 2019, 9H**. L'inscription ne prend que quelques secondes.

Vous pourrez compléter votre effectif, dans la limite du nombre de joueurs ou joueuses autorisés, jusqu'au 13 AVRIL 2019, date du Championnat.

Les frais d'inscription sont de **60 euros par équipe. Cette somme sera prélevée directement sur le compte du Club par la LIFR.** Cette participation permet de couvrir une partie des frais (repas hors boissons pour 11 joueurs et 2 accompagnants, arbitrage, logistique...). NB : un ballon de Rugby à 5 sera offert à chaque équipe participante.

Votre inscription peut être annulée, sans frais, avant la clôture de celles-ci, c'est-à-dire avant le 9 AVRIL, 9H. En cas de forfait après la clôture des inscriptions (vraiment pénalisant pour l'organisation), la somme de 100€ sera prélevée sur le compte du Club par la LIFR.

Délégation : Modalités de constitution d'une équipe

Une équipe ne peut s'inscrire que sous la représentation d'une association de rugby à 5 affiliée à la F.F.R. ou d'une section à 5 d'un club de rugby affilié à la FFR, les titres de Champion d'Ile de France et de Champion de France ne pouvant être attribués qu'à une association affiliée FFR.

Attention, le club ou l'association de chaque équipe devra avoir participé à un minimum de 3 dates de la Coupe IDF, dans la catégorie concernée, pour pouvoir s'inscrire au Championnat IDF.

Une équipe est constituée librement par tout groupe de personnes à la condition que chacun de ses membres soit licencié comme joueur ou joueuse de la F.F.R. (« licence nouvelles pratiques spécifique pour le rugby à 5 » mais aussi « licence compétition » ou « licence loisir »)

Les licences devront être apportées afin d'être vérifiées sur place par les arbitres. Les photocopies seront acceptées mais pas les cartes de membre « FFR ». Les licences doivent être signées.

ATTENTION : les non licenciés à la FFR ne sont pas autorisés à jouer.

Concernant :

- **La catégorie Open Masculin**, les joueurs doivent avoir plus de 18 ans.
- **La catégorie +35 ans** est réservée aux joueuses et joueurs né(e)s avant **le 1^{er} Janvier 1984**.
- **La catégorie Open Féminin**, les joueuses de plus de 16 ans sont acceptées.
- **La catégorie Mixte**, il conviendra d'avoir au minimum 2 joueuses et 1 joueur en permanence sur le terrain. Les joueuses de plus de 16 ans sont acceptées.

Deux arbitres devront être désignés au sein de l'équipe.

Chaque équipe sera composée d'un minimum de 5 joueurs et d'un maximum de 11 joueurs.

Chaque joueur ou joueuse ne peut jouer que dans une seule équipe. Il n'est donc pas possible pour un même joueur de jouer le championnat Open et le championnat mixte par exemple. En cas de non-respect de cette disposition, l'équipe sera déclarée forfait sur le match considéré. Chaque capitaine d'équipe est le garant du respect de cette règle.

Les équipes disposant de plus de 11 joueurs potentiellement libres pour la compétition sont invitées à le mentionner lors de leur inscription afin que la LIFR diffuse l'information aux équipes incomplètes qui auront accepté d'accueillir des joueurs d'autres clubs.

Règlement sportif du Championnat IDF de Rugby à 5

- **Règles** : L'ensemble des rencontres, pour toutes les catégories, est régi par les règles du jeu du rugby à 5 de la Fédération Française de Rugby (elles sont disponibles sur le site de la FFR : www.ffr.fr / Au cœur du jeu / Rugby à 5)
- **Arbitrage** : Pour chaque match, un binôme « officiel de match / joueur » sera constitué pour arbitrer la rencontre.
- **Discipline** : Voir Règle 10 : Jeu Déloyal du Rugby à 5 Digest.

Afin de conserver le bon état d'esprit de cette discipline, les arbitres sanctionneront :

- Les joueurs ayant un mauvais comportement par 2 minutes d'expulsion,
- Les joueurs ayant un mauvais geste d'une expulsion définitive sur le match.

5 minutes de retard sur le match entraînent un forfait uniquement pour celui-ci. En cas de retard, les horaires ne seront pas modifiés.

- **Attribution des points**

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu : 0 point

Bonus offensif : Match gagné par au moins 4 essais d'écart : +1 point

Bonus défensif : Match perdu par au plus 2 essais d'écart : + 1 point

Match forfait : 0 point

Match gagné par forfait : 5 points

- **Etablissement des classements**

1^{er} cas de figure : Lors des matches de classement, des matches de phases finales (finale, petite finale, ½...) : procédure de la « mort subite »

Chaque équipe enlève un joueur de l'aire de jeu. Le jeu reprend, avec 4 joueurs sur le terrain (dont 2 filles pour la catégorie Mixte), par un coup d'envoi de l'équipe qui a perdu le tirage au sort. Si au bout de 2 minutes aucun essai n'a été marqué, un second joueur de chaque équipe doit être retiré. Les équipes seront alors constituées de 3 joueurs (dont 2 filles pour la catégorie Mixte). Durant le temps de « mort subite », aucun changement n'est autorisé.

2^{ème} cas de figure : A l'issue d'une phase de poule, en cas d'égalité lorsqu'un classement doit être établi :

- si les équipes ont joué dans la même poule et que l'égalité concerne 2 équipes

- En premier, l'équipe qui a remporté le match entre les 2 équipes concernées

- En cas de match nul entre les 2 équipes : en premier, l'équipe qui a la plus grande différence d'essais

- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura marqué le plus grand nombre d'essais qui l'emporte.

- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura fait preuve du meilleur état d'esprit jugé par les arbitres et la table de marque.

- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura remporté le chifoumi.

- si les équipes ont joué dans la même poule et que l'égalité concerne plus de 2 équipes (exp P1, P2, P3 sont tous à 3points)

- En premier, l'équipe qui a la plus grande différence d'essais.

- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura marqué le plus grand nombre d'essais qui l'emporte.

- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura fait preuve du meilleur état d'esprit jugé par les arbitres et la table de marque.

- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura remporté le chifoumi.

- si les équipes ont joué dans des poules différentes :

- En premier, l'équipe qui a la plus grande différence d'essais.

- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura marqué le plus grand nombre d'essais qui l'emporte.
- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura fait preuve du meilleur état d'esprit jugé par les arbitres et la table de marque.
- Si l'égalité persiste, c'est l'équipe qui aura remporté le chifoumi.

- **Qualification aux Finales Nationales de Rugby à 5**

Le vainqueur de chaque catégorie sera déclaré Champion de l'Île de France.

Les Champions Open Féminin, Open Masculin, +35 ans et Mixte seront qualifiés pour les finales nationales du Championnat de France les 29 et 30 juin à Herblay (95).

Intendance

- Prévoir 1 jeu de maillots (numérotés de 1 à 11).
- Prévoir 1 ballon Taille 4
- Prévoir des bouteilles d'eau (non fournies par l'organisation)
- Les chaussures avec des crampons vissés sont interdites. Les chaussures avec des semelles moulées sont autorisées.

Restauration

Le Championnat s'achèvera par une 3^{ème} Mi-temps.

Afin d'éviter le gaspillage alimentaire, **nous vous demandons, lors de l'inscription, de nous indiquer le nombre de personnes qui y participeront dans la limite de 11 joueurs/joueuses et 2 encadrants. Vous pouvez modifier ce chiffre jusqu'à la clôture. Passé le mardi 9 avril, 9h, le chiffre indiqué sera définitif. Lors de l'accueil, sur place, le nombre de tickets repas correspondant vous sera remis.**

Les boissons seront à votre charge auprès de la buvette du club organisateur.